

# L'HEBDO

HEBDOMADAIRE GRATUIT ÉDITÉ PAR LA VILLE DE SECLIN

Directeur de Publication : Bernard DEBREU \ Dépôt légal : année 2011  
 N° ISSN : 1272-5420 \ Service Municipal de la Communication \ 89, rue  
 Roger Bouvry 59113 Seclin \ Tél. : 03 20 62 91 35 \ Fax : 03 20 62 91 48  
 \ Site : www.ville-seclin.fr

# Seclinois

## ■ « Au Fil de l'Eau » : un établissement agréable et moderne pour l'accueil des personnes âgées

Un cadre lumineux, soixante chambres individuelles, des espaces collectifs pour les repas et les animations. L'Unité de Soins de Longue Durée «Au Fil de l'Eau», nichée près du canal de Seclin, a été inaugurée samedi 12 février. Elle offre une prise en charge de qualité des personnes âgées très dépendantes. Avec cette structure remarquable et l'EHPAD de Wattignies, inauguré quelques mois plus tôt, la modernisation de la filière gériatrique du Centre Hospitalier de Seclin est bien engagée. Le projet de construction d'un établissement d'hébergement de 126 lits vise à compléter cette mutation à l'horizon 2013.

Les personnes âgées peuvent couler des jours agréables depuis le 13 septembre 2010 dans cet établissement baptisé «Au Fil de l'Eau». D'un montant de 9,2 millions d'euros, l'USLD a reçu des subventions (1,9 million de la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie et 1,5 million du Conseil Général). Le projet de vie est établi en accord avec les personnes très dépendantes accueillies, avec l'aide des équipes médicales, du personnel, des bénévoles de l'association Vivre Ensemble et en partenariat avec les familles.

### Répondre au défi du XXI<sup>ème</sup> siècle

Le Dr Emmanuel Bernachon, chef du pôle gériatrique du Centre Hospitalier de Seclin, rappelle l'ambition : offrir «un meilleur cadre de vie» aux personnes âgées. L'Unité de Soins de Longue Durée joue ce rôle, tout comme l'EHPAD de Wattignies. Fabrice Leburgue,



Le ruban inaugural a été coupé par Bernard Debreu, le maire, Sébastien Huyghe, député, Gérard Boussemart, conseiller général, Éric Corbeaux, conseiller régional, et Fabrice Leburgue, directeur de l'hôpital de Seclin.



Chaque chambre individuelle fait 20 m<sup>2</sup> avec accès à une terrasse.



Les équipements : salle à manger, salon de coiffure, patio arboré...

directeur du Centre Hospitalier de Seclin, souligne que, pour parachever la modernisation de l'accueil des personnes âgées, et notamment permettre le déménagement de La Source, la construction d'un établissement d'hébergement de 126 lits est en projet pour 2013, un lieu connecté à l'USLD et tout aussi agréable. Bernard Debreu, le maire et président du Conseil de Surveillance du CHS, indique que la restructuration en cours du pôle gériatrique vise à « répondre au défi du XXI<sup>ème</sup> siècle :

le vieillissement de la population et la prise en charge du quatrième âge et de la dépendance ». Bernard Debreu invite à la création d'une 5<sup>ème</sup> branche de la Sécurité Sociale dédiée à la dépendance. Il souhaite que la prise en charge de ce risque ne soit pas confiée à « des assurances privées qui ne profiteraient qu'aux plus riches », ce qui serait « évidemment inadmissible si l'on veut préserver la solidarité nationale et intergénérationnelle que nous appelons tous de nos vœux. »

N°711

du 18.02.11  
 au 25.02.11



## Plus de deux cents colombophiles réunis le 12 février

Ambiance de fête, samedi 12 février au soir, restaurant scolaire Adolphe-Dutoit. L'association des colombophiles de Seclin, présidée par Eugène Poorteman, a accueilli 230 amateurs de pigeons de compétition, adhérents d'une trentaine d'associations de la région. Parmi les présents, des représentants du Cercle des Amis du Long Cours, et Alex Faidherbe, président du sous-groupe de Lille. Un rendez-vous traditionnel qui a permis de se

retrouver autour d'une bonne assiette. À cette occasion, 49 compétiteurs ont été mis à l'honneur. En présence de Bernard Debreu, le maire, de Françoise Dumez, adjointe aux associations, de Mireille Barbaste, Robert Vaillant et Jimmy Hizev, conseillers municipaux, les « entraîneurs » ont été récompensés. À noter, cette année, la présence sur les podiums de plusieurs féminines, dont Patricia Masquelier, la secrétaire de l'association locale.

## Actualités...

### Cité-Jardins : un projet pour les espaces verts



Samuel Ferry, responsable du pôle environnement de la Ville de Seclin, a exposé à une bonne cinquantaine d'habitants les propositions d'aménagement des espaces verts de la Cité-Jardins, le 7 février à la salle Léon-Carlier. Il était accompagné de Michèle Chevalier, directrice des Services Techniques. De la compétence de la Ville, ces aménagements sont en quelque sorte la touche finale de la réhabilitation de la cité engagée en 2008 selon des critères de développement durable. Sur les placettes seront plantés des amélanchiers, des poiriers (sans fruits) et des cornouillers dont la hauteur ne dépassera pas les 2 à 3 mètres. Le long des façades des maisons, des haies seront aussi créées tout en laissant une bande libre d'accès

pour les habitants. Un verger accueillera 16 arbres fruitiers (pommiers et poiriers) sur l'espace donnant vers l'avenue de la République. Et de la pelouse sera semée. L'objectif : favoriser le développement durable sans recourir aux produits phytosanitaires et en utilisant les déchets liés à la taille des arbustes comme paillis végétal. Les plantations vont démarrer dans quelques semaines et l'engazonnement vers le mois d'avril.

réussite», confient les bénévoles de l'association présidée par Josiane Dupuis. Des bénévoles salués par Bernard Debreu, le maire, et Françoise Dumez, adjointe aux associations.

### Marché aux jouets avec les Grands Enfants



Le 6 février, la salle Dédulle ressemblait à une énorme hotte de Père Noël. L'association « Les Grands Enfants », présidée par Grégory Bouillet, a organisé un premier marché aux jouets et jeux de société avec une vingtaine d'exposants. Dans cette même salle, l'association propose, chaque mercredi de 18h à 21h, une réunion pour une partie de scrabble, tarot, rummikub... Accès libre et gratuit. Rens. : 06.66.02.15.66.

### Saint-Valentin avec les Amis de la Cité-Jardins



Samedi 12 février, le repas de la Saint-Valentin proposé par les Amis de la Cité-Jardins a été un vrai succès, salle Dédulle. Pour sa 3<sup>ème</sup> édition, il a réuni 54 adultes et 20 enfants. «Nous sommes très contents de cette

## À Savoir...

### Saint-Valentin : balade avec l'office de tourisme



La découverte de Noyelles-les-Seclin. C'est ce que l'Office de Tourisme de Seclin à vocation intercommunale a proposé dimanche 13 février. Une quarantaine de personnes, accueillie par le maire, Michel Demeerseman, a ainsi découvert l'Hôtel de Ville niché dans une ancienne ferme, l'hôtel échevinal avec son musée, l'église Saint-Martin et les chemins de promenade. Avec les explications données par Marc Dupré, 1<sup>er</sup> adjoint de Noyelles, et Maxime Calis, guide de l'office. Ensuite, un repas agrémenté d'un spectacle a réuni 83 convives dans un restaurant de Seclin, dont Françoise Dumez, présidente de l'office.

### Zic Zac : du jazz, du rock et du swing !



Superbe soirée que ce concert baptisé « Zic Zac » offert par des jeunes élèves des différentes classes d'instruments et chorales du Centre Municipal d'Expression Musicale, le 10 février à la salle des fêtes. Sur une suggestion de Frédéric Basquin, professeur de saxophone. Ambiance jazzy et rock à souhait sur des tubes d'Aretha Franklin, de Stevie Wonder, des Blues Brothers ou encore de James Brown. En première partie, la classe d'improvisation du CMEM, avec le professeur Gérald Lacharrière, a participé à l'aventure. Une salve d'applaudissements a récompensé les jeunes et leurs professeurs. Bravo à tous.

### La Môme applaudie par une salle comble



«Emportée par la foule», la salle des fêtes de Seclin a connu un samedi soir digne de «La vie en rose», le 12 février. Sur scène, Jil Aigrot, la voix de Marion Cotillard dans le film «La Môme». Trois cents spectateurs sont venus chercher «les mots d'amour» interprétés par la grande dame de la chanson française, Édith Piaf. Une belle soirée offerte par le Centre Municipal d'Expression Musicale. Ce concert de prestige a débuté avec la chorale enfants du CMEM, dirigée par Maxime Cadart. La trentaine de «Mômes» a chanté, entre autres, «Padam Padam» et «La vie en rose». Des interprétations saluées par Jil Aigrot, émue par la qualité de la prestation offerte par les enfants.

### Musiques du monde avec Tarab Med et Krupnik



Envoûtant et chaleureux, tels étaient les commentaires à la sortie de la salle des fêtes, dimanche 13 février. Sur scène, les musiciens des groupes Tarab Med et Krupnik, deux formations aux sons venus du bassin méditerranéen et de l'Europe de l'Est. Entre tradition et modernité, une belle fusion des musiques orientales et juives. Un concert unique : les deux formations se sont retrouvées spécialement pour le rendez-vous seclinois mis en place par le Service Culturel de la Ville et l'adjoint à la culture Didier Serrurier. Un après-midi dédié à l'ouverture vers d'autres cultures.

## À Noter...

### Les travaux en ville

La requalification de l'axe Hentgès-Bouvry se poursuit.

La place du Général de Gaulle ainsi que la partie attenante de la rue Abbé-Bonpain, entre le contour de l'église et le boulevard Hentgès, sont fermés à la circulation. La rénovation de la place du Général de Gaulle est en cours et devrait se terminer mi-mai. Rue Abbé-Bonpain, déviations par la rue Guy-Môquet ou par la rue des Bourloires.

Boulevard Hentgès, la reconstruction des trottoirs débute le 21 février côté Gamm Vert.

Afin de réaliser les travaux de finition du carrefour Carnot/Hentgès, la rue Carnot sera fermée à la circulation entre la rue Maurice-Bouchery et le boulevard Hentgès dans la 1<sup>ère</sup> quinzaine de mars et pour trois semaines (durée prévisionnelle) : accès aux commerces pour les piétons et pour les livraisons. La circulation s'effectuera alors sur le boulevard Hentgès en sens unique du carrefour Carnot/Jaurès vers le rond-point Nord (déviations dans l'autre sens par la rue Marx-Dormoy et les rues J-B Lebas et de Wattiesart).

### Accueils de Loisirs

#### Menu du 21/02 au 25/02/11

**Lundi** : potage légumes ; spaghettis bolognaise, parmesan ; poire.

**Mardi** : jus de pamplemousse ; couscous mouton ; yaourt nature.

**Mercredi** : flamiche aux poireaux ; échine de porc à l'indienne, purée Saint-Germain ; crème catalane.

**Judi** : concombre ; osso bucco de dinde, brocolis, pommes sautées ; kiwi.

**Vendredi** : betteraves ; rôti de bœuf sauce poivre, jardinière de légumes ; petit suisse aux fruits.

### État Civil

#### Naissances déclarées (Seclin) du 07/02/11 au 12/02/11

- > Kenzo Canati, né le 04/02/11 ;
- > Samuel Debuissou, né le 05/02/11.

#### Décès déclarés pour Seclin du 07/02/11 au 13/02/11

- > Irène Berte, veuve Doré, 77 ans ;
- > Françoise Boursette, veuve Callewaert, 84 ans ;
- > Christiane Poutrain, épouse Vandenberghe, 83 ans.

# Tribune des groupes du conseil municipal

## Seclin Ensemble

### L'épicerie solidaire

La solidarité à Seclin, c'est une seconde nature.

Cette fois, la Municipalité s'est engagée dans un grand projet en faveur de ceux qui en ont besoin : l'épicerie solidaire.

C'est Patricia Minque, adjointe aux affaires sociales, qui porte à bout de bras ce projet du programme de la majorité municipale.

Fin janvier, elle l'a présenté à la population en présence de Gérard Boussemart, conseiller général, qui précisa que le Conseil Général de Gauche apporterait une aide au démarrage.

Une centaine de Seclinois avaient répondu à l'appel, ce qui montre l'intérêt de la population.

Plusieurs associations aident déjà de façon remarquable les Seclinois dans une situation précaire : le Secours Populaire, l'ADE, les Restos du Cœur, le Secours Catholique.

Ici, l'objectif est différent et complémentaire.

Il s'agit de s'adresser aux personnes déjà concernées mais aussi à celles qui n'osent s'inscrire dans les dispositifs existants.

On note sur l'ensemble du territoire français (sauf à Neuilly, peut-être...) une constante augmentation des publics non bénéficiaires du RSA qui ont des revenus trop faibles pour accéder à une alimentation équilibrée : les familles monoparentales (qui ne bénéficient pas du RSA, mais qui travaillent sous contrat « précaire »), les personnes dans l'attente d'une hypothétique ouverture de droits, les gens ne disposant que d'une petite retraite, les jeunes de moins de 25 ans sans enfants.

Toutes ces personnes pourront bénéficier de l'épicerie solidaire qui assure la dignité de l'individu en offrant un libre choix dans les produits de consommation quotidienne tout en procédant à un échange monétaire très minime.

De plus, l'épicerie solidaire accompagnera la personne dans un projet personnalisé en la rendant actrice (atelier vie quotidienne, accès aux droits, accompagnement budgétaire, notions sur l'équilibre alimentaire et aide à composer des repas équilibrés à moindre coût ...).

Une superbe initiative à l'honneur de la municipalité mais à la honte de l'État qui laisse se paupériser une frange toujours plus grande de la population : retraités, jeunes, et même les salariés sous payés ou sous contrat précaire.

Et pendant ce temps, les plus riches s'enrichissent toujours plus, les plus pauvres ont le sentiment qu'ils ne s'en sortiront jamais et de plus en plus de Français craignent pour leur avenir et celui de leurs enfants.

Didier SERRURIER,  
Président du Groupe PS et apparentés

## Alliance pour Seclin

### Le Centre Equestre respire...

Depuis plusieurs mois, un sujet anime beaucoup les seclinois, celui de savoir ce qu'il va advenir du centre équestre qui existe depuis près de 30 ans grâce notamment à la volonté de notre ancien Maire, Monsieur J.C. WILLEM. Sera-t-il contraint de fermer ses portes sur décision de son successeur qui n'en a pas informé le Conseil municipal ni obtenu son vote.

Le motif invoqué par celui-ci, est que le centre équestre mènerait une activité incompatible avec la présence de champs captant, et que la fin de cette activité serait imposée par la Préfecture.

Soucieux de défendre ses droits les plus élémentaires et celui de ses salariés, le directeur du centre, Monsieur PAILLIE, qui dispose d'un bail pour occuper les lieux, ne se laissait pas convaincre par le motif avancé et décidait de s'en remettre à la justice.

Les élus de l'opposition se sont joints au recours formé par le centre. De notre point de vue, seul un vote du Conseil municipal pouvait autoriser Monsieur le Maire à prendre une telle décision, les services de la préfecture ayant à cette époque annulé les délégations de pouvoirs qui lui avaient été accordées sur le sujet.

Afin de régler le dossier au plus vite, la majorité municipale donnait quant à elle les pouvoirs à Monsieur le Maire pour engager en urgence une procédure d'expulsion malgré la forte mobilisation des amoureux du centre lors du Conseil municipal.

Le Tribunal administratif vient de rendre sa décision et rejette la demande de la Ville au motif qu'aucune urgence ne justifie l'expulsion, d'autant qu'un rapport de la Communauté Urbaine de Lille a confirmé ce que Monsieur PAILLIE affirme haut et fort depuis le début de ces regrettables procédures qu'une mise aux normes est parfaitement possible à condition que la Ville l'autorise à s'y conformer.

Ainsi, le Tribunal estime que le motif invoqué de la présence de champs captant ne justifie en rien l'expulsion réclamée.

Après avoir dû essayer des insinuations douteuses, Monsieur PAILLIE voit dans l'immédiat ses droits et son honneur rétablis dans la mesure où le motif de son expulsion n'est pas fondé. Le centre équestre et ses utilisateurs semblent pouvoir souffler un temps en espérant que la raison puisse ramener les intervenants à la table des discussions pour, espérons le, déboucher sur des propositions sérieuses et acceptables pour tous.

François-Xavier CADART,  
Chef de Groupe de « L'Alliance pour Seclin »

## ■ Une délégation de Seclin s'est rendue à Méguet

Du 25 au 30 janvier, une délégation de Seclin s'est rendue à Méguet, notre ville jumelle du Burkina Faso. Elle était composée de Sandrine Frimat, conseillère municipale déléguée aux jumelages, de Nathalie Fruchart, conseillère municipale déléguée au logement, de François-Xavier Cadart, conseiller municipal, d'Ambre Janssens, du groupe Seclin-Méguet, et de Dorothee Besson-Boulogne, du service enfance jeunesse de la Ville. La délégation a reçu un excellent accueil de la part des habitants et des personnalités de Méguet, dont Pierre Kaboré, le maire. L'occasion de découvrir sur place les techniques agricoles et le maraîchage, le micro-crédit créé par les femmes du village, la question de la gestion des déchets dont les plastiques, de visiter l'école, le lycée et le dispensaire construits avec l'aide de Seclin. Des projets de coopération ont été évoqués. Et un séjour de vacances pour des jeunes Seclinois pourrait voir le jour en 2012.



La délégation seclinoise a séjourné du 25 au 30 janvier au Burkina Faso et a été accueillie par notre ville jumelle, Méguet.

## ■ Des religieuses accueillies à l'hôpital de Seclin

Venues d'Espagne, d'Italie, d'Angleterre, de Colombie, du Togo et même de Hong Kong, des soeurs de la congrégation des Hospitalières du Sacré-Coeur ont séjourné dans notre région. Jeudi 10 février, elles ont découvert l'hôpital Notre-Dame de Seclin et rendu visite aux soeurs Marie-Laetitia et Marie-Michel. Un moment privilégié pour célébrer le fait que les soeurs augustines de la région on désormais intégré la congrégation des Hospitalières du Sacré-Coeur. La délégation a été accueillie à son arrivée par Bernard Debreu, le maire, Fabrice Leburgue, directeur du Centre Hospitalier de Seclin, Bruno Leurent, curé-doyen, Arthur Wallaert, curé de Seclin, et Wilfrid Tocque, directeur général des services de la Ville de Seclin.



Venue des quatre continents, une délégation de soeurs Hospitalières du Sacré-Coeur s'est rendue à l'hôpital de Seclin le 10 février.

## ■ Centre Équestre : le tribunal s'est prononcé

Le 4 février dernier, le tribunal administratif a rendu un nouveau jugement dans le cadre de l'affaire du centre équestre. Rappelons qu'en 2008, la SARL qui gère le centre équestre avait assigné la Ville de Seclin au tribunal de grande instance, dans un premier temps. Après plusieurs rebondissements judiciaires dans ce dossier qui traîne en longueur, lors du conseil municipal du 8 octobre 2010, 28 conseillers municipaux ont donné leur accord pour que la Ville saisisse le tribunal administratif en référé afin de demander l'expulsion de la SARL et le paiement d'une indemnité pour dédommager la Ville des deux années d'occupation du domaine public sans droit ni titre (3.000 euros par an, soit 6.000 euros en tout).

Dans son jugement rendu le 4 février, le tribunal administratif indique clairement que « la SARL Centre équestre ne dispose plus depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2009 d'aucun titre l'autorisant à occuper le domaine public », et évoque la « nécessité d'assurer la protection des champs captants dont

l'instauration des périmètres de protection immédiate et rapprochée a été déclarée d'utilité publique par un arrêté du 25 juin 2007 du Préfet du Nord ». La Ville estime également, au vu de l'état des locaux du centre équestre, que les cavaliers et les chevaux n'évoluent plus dans de bonnes conditions de sécurité.

### L'expulsion pas urgente mais fondée en droit

Le tribunal administratif considère qu'il n'y a pas d'urgence à expulser la SARL, car les projets d'aménagement paysager prévus à moyen terme par l'Espace Naturel Métropolitain dans ce secteur protégé ne sont pas imminents.

En revanche, sur le fond, le juge estime que « le centre équestre appartient au domaine public communal » et donc que « la SARL ne peut prétendre être titulaire d'un bail commercial ». Le tribunal administratif juge également que « la SARL ne peut se prévaloir de

l'illégalité prétendue de la délibération du 8 octobre 2010 », qui demande l'expulsion et le paiement de 6.000 euros. Enfin, on peut lire dans l'ordonnance du jugement que « la requête introduite par la commune de Seclin afin d'obtenir la libération de son domaine occupé sans titre par la SARL Centre équestre et poney club ne présente pas un caractère abusif ». En clair, il ressort donc de ce jugement que l'expulsion n'est certes pas urgente, mais que la Ville est fondée à l'exiger, de même qu'elle est en droit de récupérer sans attendre les 6.000 euros dus par la SARL au Centre équestre.

S'agissant des cavaliers, qui s'inquiètent légitimement de la suite des événements, le maire, Bernard Debreu, tient à réaffirmer sa priorité dans ce dossier : son « engagement à maintenir de toutes façons une activité équestre à Seclin, pour tous les amoureux du cheval, et sur un terrain où il sera possible de pratiquer ce sport, en respectant la sécurité des chevaux et des cavaliers. »

## Sports...

### La Ligue de Flandre de Tir à l'Arc à Seclin



Pour la première fois, la Ligue de Flandre de Tir à l'Arc a été accueillie dans la salle Delaune par les archers seclinois et leur président, Patrice Capon, ainsi que par Éric Corbeaux, premier adjoint à la Jeunesse et aux Sports, et par Bernard Debreu, le maire, à l'occasion de l'assemblée générale de la Ligue. Un retour aux sources, en quelque sorte, puisque Rémi Bigot, fondateur de la Seclinoise Archerie, fut lui-même président de la Ligue il y a une trentaine d'années. Philippe Bouclet, président de la Fédération Française de Tir à l'Arc, avait fait le déplacement depuis Compiègne pour soutenir Bernard Véra, président de la Ligue de Flandre, et toute l'équipe si dynamique

de la Seclinoise Archerie. La Ligue de Flandre compte 68 clubs et près de 2.800 licenciés. Parmi eux, les 85 archers de Seclin forment une association de première importance, qui n'hésite pas à cultiver la bonne humeur et à transmettre sa passion aux plus jeunes.

### Courir avec le club d'Athlétisme



L'Athlétisme Club de Seclin invite celles et ceux qui le souhaitent à rejoindre le groupe de coureurs qui s'entraîne chaque dimanche matin. Départ à 9h30 devant le château Guillemaud, rue Marx Dormoy. Au choix, un parcours de 9 ou 17 km. Un bon entraînement en vue de la course La Seclinoise qui se déroulera dans les rues de la ville le dimanche

17 avril. Rens. : [acs.henri@gmail.com](mailto:acs.henri@gmail.com) ou <http://acseclinois.canalblog.com>.

### Calendrier sportif

#### Samedi 19 février

**Handball** : Salle Owens, les Moins de 18 ans Filles reçoivent Houplines à 14h30 et les Seniors Masculins rencontrent Billy-Montigny à 16h30.

**Football** : Stade Jooris, les U 11-1 accueillent Armentières à 11h, les U 15-2 Bailleul à 15h30 et les U 19-1 Templeuve à 15h30.

#### Dimanche 20 février

**Cyclo** : Rendez-vous à 9h place du Général de Gaulle. Sortie.

**Football** : Stade Jooris, les U 17-2 rencontrent Flers à 10h.

**Seclin Rando** : «Circuit des 3 villes». 12,5 km. Départ à 9h de l'église Saint-Vincent à Marcq-en-Baroeul.

#### Mercredi 23 février

**Seclin Rando** : «Circuit de Fournes». 12,5 km. Départ à 9h de l'église de Fournes-en-Weppes.

## Agenda

### Vendredi 18 février

**Conseil municipal.** À l'ordre du jour notamment, le débat d'orientation budgétaire. À 18h30, Hôtel de Ville.

**Concert de Bruno Brel.** Le neveu du grand Jacques propose un récital composé d'oeuvres personnelles et de quelques oeuvres choisies de Jacques Brel. À 20h30, salle des fêtes. 7/5 €. Rés. : Service Culturel de la Ville, 03.20.62.94.43.

### Dimanche 20 février

**Loto.** Organisé par le Handball Club de Seclin. Salle Ronny-Coutteure. Ouverture des portes à 14h. Début des jeux à 15h.

### Vendredi 25 février

**Le cinéma des petits.** En partenariat avec Cinéligue. À 10h, salle des fêtes, « Les nouvelles aventures de la petite taupe » réalisé par Zdenek Miler. Pour

les enfants à partir de 2 ans. Film suivi d'une animation. 2,5 €. À 15h, salle des fêtes, «Raiponce» réalisé par Byron Howard et Nathan Greno. Pour les enfants à partir de 6 ans. 4,5/3,5 €. Réservations : au Service Culturel de la Ville, 03.20.62.94.43.

### Samedi 5 mars

**Loto.** Organisé par l'UNRPA et les Tabacs d'Hier. Salle Ronny-Coutteure. Ouverture des portes à 14h. Début des jeux à 15h.

### Dimanche 6 mars

**Le Dernier Tsar.** Comédie musicale mise en scène par Brigitte et Stéphane Decoster. Ce spectacle haut en couleurs vous fera découvrir durant 2 heures et en deux actes, avec 14 artistes, l'histoire du dernier tsar de Russie. 11/8 €. Rés. : Service Culturel de la Ville de Seclin, 03.20.62.94.43.

## Urgences

**SAMU** Tél. : 15  
**Sapeurs-pompiers** Tél. : 18  
**Police Secours** Tél. : 17  
**Commissariat de Police de Wattignies** Tél. : 03.20.62.99.88

### Médecin

> **Du samedi 19 février à 12h au lundi 21 février à 8h**  
D<sup>r</sup> Debyser à Seclin,  
Tél. : 03.20.90.09.58.

### Pharmacies

> **Samedi 19 février jusqu'à 17h**  
Pharmacie de Burgault,  
72 rue de Burgault à Seclin,  
Tél. : 03.20.90.22.06.  
> **Du samedi 19 février à 12h jusqu'au lundi 21 février à 9h**  
Pharmacie Ritter,  
2 rue C-Dupretz à Gondcourt,  
Tél. : 03.20.90.29.23.

**SMPU** (en semaine de 8h à 20h, samedi de 8h à 17h et dimanche de 9 h à 12h) Tél. : 06.85.91.38.58